

NOUVEAUX ÉTUDIANTS - PHOTO ÉTUDIANTE

Tu dois ABSOLUMENT téléverser une de tes photos personnelles dans *Omnivox* en guise de photo pour ta carte étudiante, et ce, avant le mercredi 12 janvier 2022. Pour ce faire :

- tu dois te rendre dans ton compte *Omnivox*;
- puis dans *Dossier personnel* et suivre les explications.

IMPORTANT : TA PHOTO EST NÉCESSAIRE POUR RÉCUPÉRER TON HORAIRE DE COURS.

CRITÈRES DE VALIDATION - PHOTO ÉTUDIANTE

- **Figurez seul**

Tu dois être seul sur la photo. Tu dois être le principal sujet de la photo.

- **Regard et position du visage**

Tu dois te présenter face à l'objectif.

La tête doit être droite et le visage dégagé.

Ton visage doit être centré par rapport au cadre de la photo.

- **Qualité de la photo**

La photo doit être nette, la mise au point sur ton visage.

- **Luminosité/contraste/couleurs**

La photo doit présenter ni surexposition ni sous-exposition.

Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan.

- **Arrière-plan**

Le fond doit être uni, de couleur claire (blanc, bleu clair ou gris clair).

- **La tête**

La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits.

- **Tenue vestimentaire appropriée**

Le vêtement doit recouvrir les épaules.

*****Note** : si tu portes des lunettes de vue, il n'est pas nécessaire de les retirer.

Par contre, il est à noter que les lunettes de soleil ne seront pas acceptées.